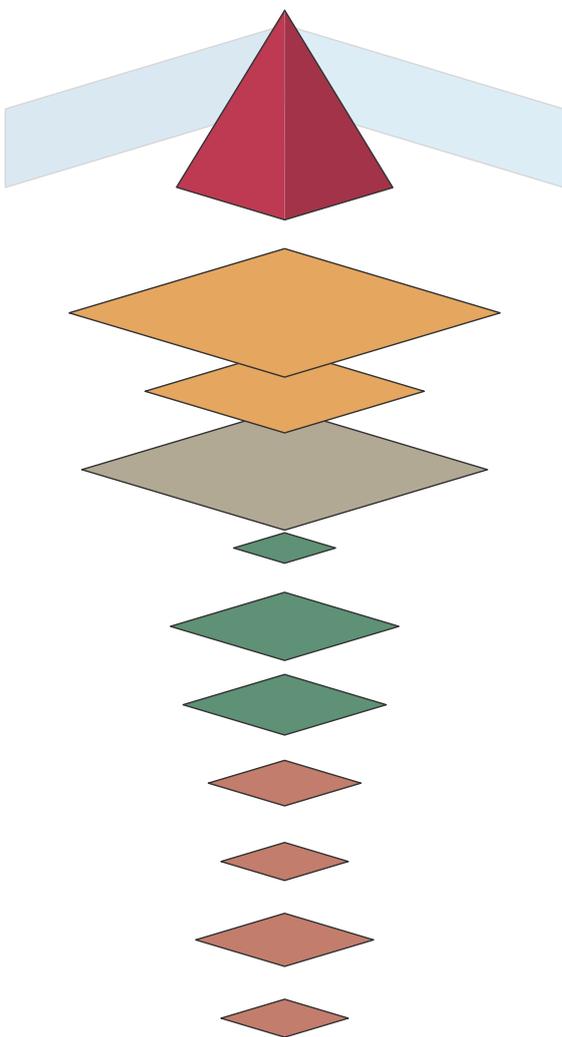


 **BURUNDI**



 **4,51**
SCORE DE CRIMINALITÉ

119^e sur 193 pays
37^e sur 54 pays africains
8^e sur 11 pays d'Afrique centrale

 **MARCHÉS CRIMINELS** **4,40**

| | |
|--|-------------|
| TRAITE DES PERSONNES | 8,50 |
| TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS | 5,50 |
| TRAFIC D'ARMES | 8,00 |
| CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE | 2,00 |
| CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE | 4,50 |
| CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS NON RENOUELABLES | 4,00 |
| COMMERCE D'HÉROÏNE | 3,00 |
| COMMERCE DE COCAÏNE | 2,50 |
| COMMERCE DE CANNABIS | 3,50 |
| COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE | 2,50 |

 **ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ** **4,63**

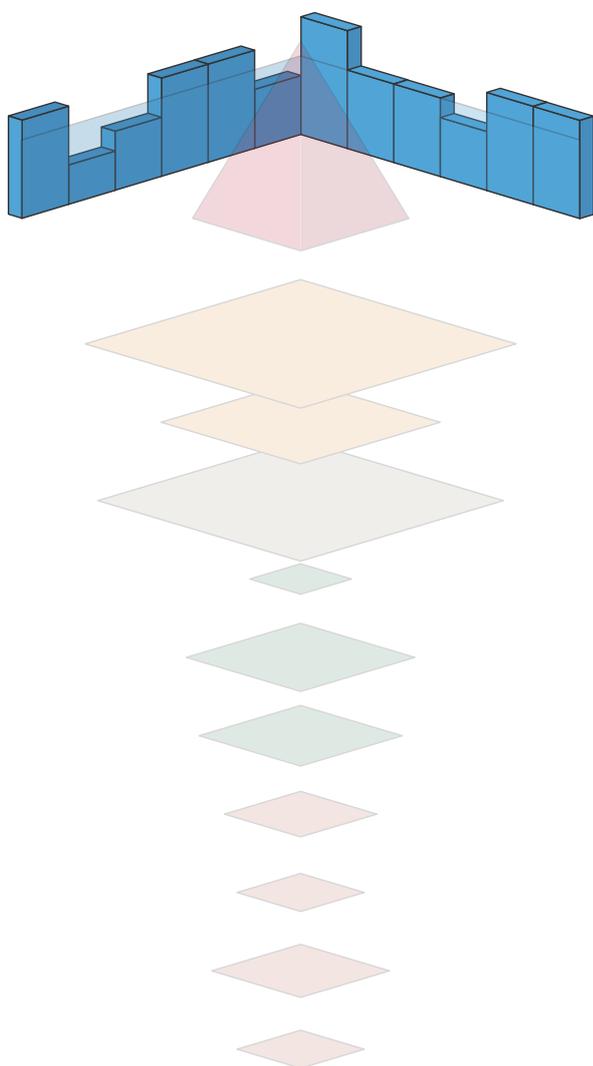
| | |
|---------------------------|-------------|
| GROUPES DE TYPE MAFIEUX | 1,00 |
| RÉSEAUX CRIMINELS | 4,50 |
| ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT | 9,00 |
| ACTEURS ÉTRANGERS | 4,00 |

 **2,08**
SCORE DE RÉSILIENCE

185^e sur 193 pays
50^e sur 54 pays africains
10^e sur 11 pays d'Afrique centrale



 **BURUNDI**



 **2,08**
SCORE DE RÉSILIENCE

185^e sur 193 pays
50^e sur 54 pays africains
10^e sur 11 pays d'Afrique centrale

| | |
|--|-------------|
| LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE | 2,50 |
| TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT | 1,00 |
| COOPÉRATION INTERNATIONALE | 1,50 |
| POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES | 2,50 |
| SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION | 2,50 |
| FORCES DE L'ORDRE | 1,50 |
| INTÉGRITÉ TERRITORIALE | 3,00 |
| LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT | 2,00 |
| CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE | 2,00 |
| SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS | 1,50 |
| PRÉVENTION | 2,50 |
| ACTEURS NON ÉTATIQUES | 2,50 |

 **4,51**
SCORE DE CRIMINALITÉ

119^e sur 193 pays
37^e sur 54 pays africains
8^e sur 11 pays d'Afrique centrale

| | |
|--|-------------|
|  MARCHÉS CRIMINELS | 4,40 |
|  ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ | 4,63 |

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Plus répandue au Burundi que dans de nombreux autres pays d'Afrique, la traite des personnes est exacerbée par les mauvaises conditions de vie et les violations des droits de l'homme. Le pays est également un important pays d'origine pour les victimes de la traite. L'exploitation sexuelle et par le travail sont omniprésentes, tout comme la traite liée au conflit en cours dans le pays et au recrutement d'enfants-soldats. En raison des violences ethniques et de la crise politique, le trafic d'êtres humains est également très répandu et les victimes font face aux risques de traite des personnes, de violence, d'agression et d'exploitation. Le Kenya et l'Afrique du Sud sont des pays de destination pour les Burundais à la recherche d'un emploi. Les déplacés du Burundi se réfugient plutôt dans les pays voisins, principalement le Rwanda, la Tanzanie, la République démocratique du Congo (RDC) et l'Ouganda. Alors que certains sont rapatriés, le durcissement des mesures de contrôle aux frontières a rendu le trafic vers la Tanzanie et le Rwanda de plus en plus difficile.

COMMERCE

Le trafic d'armes le long de la frontière du Burundi avec la RDC est très développé, malgré un embargo sur les armes en vigueur dans les deux pays. En plus des fusils d'assaut et des munitions, des armes légères et de petit calibre sont fréquemment acheminées de l'autre côté de la frontière, notamment à destination des groupes armés de la RDC. Les groupes rebelles lancent souvent des attaques sur le territoire burundais, ce qui entraîne également une augmentation de la demande d'armes à feu et de munitions. Une part non négligeable des incidents violents implique des armes légères ou des grenades.

ENVIRONNEMENT

La criminalité liée à la flore semble peu significative, mais le Burundi est touché par le commerce illicite du bois africain, un problème croissant dans le bassin du Congo. Ce trafic se produit dans l'est de la RDC et dans toute la région, mais hors de la RDC, le commerce est bien réglementé et rien n'indique qu'il s'agisse d'un marché criminel consolidé au Burundi. Bien que le Burundi ne possède pas la biodiversité que l'on trouve ailleurs dans la région, le pays était historiquement une plaque tournante du trafic d'ivoire en Afrique centrale et en possède encore un stock. Le braconnage se poursuit également sans relâche et est considéré comme un problème important affectant les populations d'éléphants, de pangolins, de gorilles de

montagne et de Gris du Gabon. Le Burundi est un pays de transit pour le trafic d'espèces sauvages, largement facilité par des fonctionnaires corrompus, comme c'est le cas pour la contrebande d'or. L'or illicite est importé de RDC ou extrait localement, une grande part étant ensuite acheminée illégalement vers les Émirats arabes unis. La présence d'autres minéraux précieux (cuivre, cobalt, platine...) et la situation économique dramatique du Burundi favorisent la contrebande de minerais. Derrière l'or, l'étain, le tungstène et le tantalum sont les minéraux les plus rentables et les plus couramment passés en contrebande dans tout le pays et dans toute la région.

DROGUES

Le Burundi est un point de transit mineur pour les drogues telles que la cocaïne et l'héroïne, en grande partie en raison des dysfonctionnements au niveau des contrôles aux frontières. L'héroïne est importée via la frontière orientale avant d'être acheminée vers l'Europe par voie aérienne, ou ailleurs en Afrique par voie terrestre. La consommation domestique d'héroïne augmente, et cette substance est souvent consommée en association avec des anti-inflammatoires et du paracétamol dans un cocktail local baptisé « Boost ». En raison de son prix relativement cher, la consommation de cocaïne est faible, mais la consommation de crack augmente en raison de son prix inférieur et de son effet plus recherché. Le Burundi est un pays émergent pour le transit de cocaïne. Il permet de relier les importations de cocaïne d'Amérique du Sud en provenance de la RDC et du Kenya aux marchés européens par voie terrestre jusqu'à l'aéroport international d'Entebbe, en Ouganda. Les expéditions sont principalement dissimulées dans des bagages ou du fret, ou ingérées puis transportées par des « mules ». Si la consommation de drogues de synthèse est faible au Burundi, le pays est une source pour le cannabis, qui est souvent acheminé vers le Rwanda voisin. C'est aussi un pays de transit pour le cannabis produit par ses voisins, et un pays de destination pour le trafic de cannabis en provenance de la RDC.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les groupes criminels impliqués dans des activités telles que la traite des personnes ou le trafic d'armes sont des milices armées non étatiques ou des milices liées au gouvernement. Les premières sont les plus répandues, tandis que de plus petits syndicats du crime semblent fortement impliqués dans les activités criminelles organisées. Les contrebandiers coopèrent notamment largement avec des fonctionnaires corrompus, surtout des agents chargés du contrôle des frontières, qui facilitent la contrebande de marchandises

illicites entre le Burundi et la RDC. Les Imbonerakure, la ligue des jeunes du parti politique au pouvoir, le CNDD-FDD, constituent le principal réseau criminel du pays, responsable d'extorsions, d'enlèvements, de taxation illégale, de contrebande et d'assassinats. Dans certaines régions, cette milice a plus d'autorité que la police burundaise ou les administrateurs locaux, bien que de nombreux membres aient été arrêtés. En outre, des formes organisées de violence sont souvent perpétrées par des membres de l'appareil de sécurité de l'État, ce qui consolide le pouvoir répressif du gouvernement par l'intimidation et alimente la corruption. La corruption fréquente des policiers et la complaisance des hauts fonctionnaires ont fait du Burundi une plaque tournante logistique pour le trafic d'armes, la contrebande d'or et la traite des personnes. En particulier, on sait que des représentants de l'État au sein de plusieurs institutions, comme la police, des enseignants et des familles de victimes de la traite sont complices de ce marché criminel. Les hauts responsables du parti au pouvoir sont particulièrement

corrompus et impliqués à la fois dans le crime organisé et des activités économiques illicites au niveau national. Le CNDD-FDD a établi des liens avec des acteurs de la criminalité étrangers qui se livrent à la contrebande et au blanchiment d'argent.

Des fonctionnaires rwandais seraient également impliqués dans le recrutement de réfugiés burundais dans des milices soutenant l'opposition burundaise, et au Burundi, les passeurs sont souvent originaires du Rwanda ou de la RDC. Des Chinois sont également impliqués dans le trafic d'ivoire à partir du Burundi, tandis que des hommes d'affaires étrangers du Liban et d'autres pays d'Afrique participent à des réseaux de trafic sous la protection de fonctionnaires corrompus. Rien ne permet de conclure à l'existence de groupes de type mafieux au Burundi, bien que certaines milices soient connues pour leurs hiérarchies organisées et que leur implication dans le commerce illicite soit probable.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Les troubles politiques et les tensions ethniques permanentes font obstacle à la gouvernance et, dans ce contexte, le gouvernement n'a fait que peu d'efforts pour lutter contre la criminalité organisée. Bien que le secrétariat de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (ICGLR) ait son siège à Bujumbura, le gouvernement a fait preuve d'une quasi-indifférence face à l'exploitation minière illicite et à la contrebande, qui contribuent à la richesse des principaux responsables. Plusieurs scandales impliquant la présidence ont fait les gros titres, l'un d'entre eux ayant entraîné le meurtre d'un militant de premier plan en 2009, et les groupes rebelles armés n'ont pas réussi à déstabiliser le gouvernement. Dans cet État à parti unique, la responsabilité est presque inexistante et les sécurocrates du parti au pouvoir, la police et les administrateurs locaux se livrent à des activités illicites. Le Burundi est l'un des régimes les plus corrompus au monde, et souffre d'une criminalité et d'un népotisme endémiques. Sa politique de tolérance zéro manque de crédibilité, car seuls des policiers de bas niveau ont été arrêtés. En outre, il est avéré que les autorités allouent des fonds publics aux coopératives Sangwe, composées de membres du parti au pouvoir. Certains ministères ont cessé de publier leurs données et rapports annuels, et le gouvernement a été accusé de ne pas respecter ses obligations légales, comme en témoigne la répression post-électorale de 2020. De nombreux dirigeants ont également omis de déclarer leur patrimoine, tandis que les subventions gouvernementales et les salaires du secteur public servent à garantir la loyauté au régime.

Le Burundi est membre des accords internationaux sur le crime organisé et du Great Lakes Judicial Cooperation Network, mais ses efforts de coopération régionale ne parviennent pas à prévenir ou à endiguer le crime organisé. Les autorités ont déjà fait arrêter des membres du personnel de l'ONU, leur interdisant d'enquêter sur des questions sensibles, et à ce titre, les services de sécurité américains et européens ont rompu tout lien avec leurs homologues burundais. En outre, le Burundi s'est retiré de la Cour pénale internationale et a menacé de se retirer de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés. En 2020, le gouvernement a expulsé le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), alors que le président de l'époque, Pierre Nkurunziza, niait la réalité de la pandémie de COVID-19. Depuis la mort de celui-ci en juin 2020, le gouvernement a rétabli les liens et nommé un nouveau représentant de l'OMS. La législation burundaise couvre notamment le trafic d'animaux sauvages, d'armes, de stupéfiants et la traite des personnes. La législation relative à la traite des personnes a été remaniée pour inclure des sanctions officielles, mais malgré un certain recul, ce problème persiste. La législation relative aux espèces sauvages n'est généralement pas appliquée, et les trafiquants d'armes opèrent en toute impunité.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Bien que le processus de nomination des juges du Burundi garantisse l'indépendance de la justice, les juges font l'objet d'intenses pressions politiques et sont connus pour être subordonnés à l'État, comme en témoigne la condamnation de militants pour leurs critiques du gouvernement. L'absence

de système de gestion des dossiers de la Cour suprême réduit l'efficacité de la liaison avec les tribunaux inférieurs et incite ces derniers à rendre des décisions fondées sur des précédents obsolètes. Les prisons sont mal gérées, en sous-effectif et surpeuplées, et plus de la moitié des détenus sont en attente de jugement. En raison de l'implication de hauts fonctionnaires dans le crime organisé et le commerce illicite, les capacités de surveillance et d'enquête des forces de l'ordre sont limitées et sapées, malgré l'existence d'une législation anticorruption et anticriminalité organisée. Par exemple, des membres de la police de sécurité publique sont souvent impliqués dans la facilitation de crimes, et le passé rebelle et militaire de la plupart des policiers ressort dans leur manière inappropriée de traiter les suspects et la population. Depuis 2015, le gouvernement axe son action sur la consolidation de son contrôle sur le pays plutôt que sur la lutte contre le crime organisé exacerbé par le manque d'infrastructures.

L'intégrité territoriale du Burundi est extrêmement fragile, en grande partie en raison de la porosité de ses frontières, notamment celle avec la RDC. Les agents aux frontières manquent de formation et, dans ce contexte, les activités de contrebande et de trafic transfrontaliers sont permanentes, la plupart des marchandises illicites entrant par la Tanzanie. Depuis le début du conflit, l'armée et les miliciens des Imbonerakure sont déployés dans les régions frontalières. Des rebelles armés basés en RDC réussissent toutefois à mener des attaques au Burundi. Malgré une surveillance étroite, des infiltrations frontalières en provenance du Rwanda se produisent également, en particulier autour du parc national de Kibira et de la plaine de la Ruzizi.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La nature très informelle de l'économie burundaise soulève de vives inquiétudes concernant le blanchiment d'argent. Malgré la législation en vigueur et le fait que le pays soit partie aux conventions en la matière, l'insuffisance des ressources entrave sa mise en œuvre et son efficacité. De plus, le gouvernement manque de volonté politique de lutter contre le blanchiment d'argent, et n'a pas su fournir le financement nécessaire ou mettre en œuvre les formations requises. Le parti au pouvoir contrôle la Banque centrale et le petit secteur bancaire national, et met au point des méthodes pour blanchir les fonds volés en toute impunité. Bien que les banques soient légalement tenues de signaler les dépôts importants ou les transactions suspectes, elles ne le font pas et la cellule de renseignement financier du ministère des Finances n'est pas encore opérationnelle. La réglementation sur le transfert électronique de fonds fait également défaut.

De hauts fonctionnaires possèdent des hôtels dans la capitale, où l'on assiste à un boom de la construction hôtelière suite à des activités de blanchiment d'argent. Le taux de chômage est élevé, et la plupart des gens vivent dans des zones rurales

sans perspectives économiques, un contexte propice au développement du trafic d'êtres humains et d'autres types de trafics. L'exploitation minière illicite représente également une importante problématique économique. La déclaration individuelle des mineurs est quasiment inexistante, et le secteur contribue peu à l'économie, ce qui prouve bien l'inefficacité de la réglementation. Les fonctionnaires portent également atteinte aux droits de propriété, et la gestion des conflits fonciers est souvent motivée par des raisons politiques, les propriétés d'éminents opposants en exil étant illégalement saisies. L'essor de l'économie informelle entrave également les capacités limitées de réglementation économique de l'État, et il est extrêmement difficile de faire des affaires au Burundi.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Au Burundi, le rare soutien aux victimes du crime organisé provient des ONG. Les centres de désintoxication sont insuffisamment approvisionnés et en sous-effectif. Le Burundi manque également de programmes de réinsertion des détenus et de soutien aux victimes de la traite et de l'esclavage moderne, et n'a pas publié ses dernières statistiques en la matière. Malgré le renforcement du filtrage des indicateurs de la traite des personnes mis en place à l'aéroport international Melchior Ndadaye de Bujumbura, la mise en œuvre de mécanismes de prévention reste limitée.

La répression gouvernementale a sévèrement restreint la capacité de la société civile, et depuis le début du conflit, seules les organisations alliées du gouvernement sont autorisées à travailler. Les ONG sont interdites, et les politiques publiques répressives ciblent les médias indépendants et les militants anticorruption. À ce titre, l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques est la seule organisation anticorruption en activité. La liberté des médias s'est considérablement détériorée, et de nombreux journalistes sont contraints à l'exil, détenus pour de fausses accusations ou intimidés lorsqu'ils tentent d'écrire sur des détournements de fonds publics. Des militants des droits de l'homme ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison. En 2018, les comptes des utilisateurs du site indépendant Iwacu ainsi que de la BBC ont été temporairement suspendus. Enfin, lors des élections de 2020, les autorités ont arrêté des militants de l'opposition et organisé un black-out numérique, bloquant les plateformes de réseaux sociaux.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.